

SOMMAIRE

ÉDITO - SUR L'AGENDA	page 1
LES TRAVAUX 2016	2 - 4
BILAN DES SAISONS	5
BUDGET - STATUTS DE L'OT	6
EN BREF	7 - 8

SUR L'AGENDA

31 décembre 2016
FEU D'ARTIFICE AU VILLAGE

6 janvier 2017 à 20h
VŒUX À LA POPULATION
à l'Espace Grand-Bo

Du 10 au 12 janvier 2017
FORUM BLANC
avec une projection pour le grand public le 13 janvier 2017 à l'Espace Grand-Bo (thème et horaire à consulter ultérieurement sur le site de l'office de tourisme)

5 février 2017
LA BORNANDINE

Du 9 au 11 mars 2017
20^e ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ENTRE QUIBERON ET LE GRAND-BORNAND

Du 17 au 19 mars 2017
GLISSE EN CŒUR
Les dix ans de Glisse en cœur !

23 avril et 7 mai 2017
ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Retrouvez l'ensemble des animations sur le site de l'office de tourisme : www.legrandbornand.com



En cette fin d'année 2016, le Grand-Bornand a connu une phase de travaux d'envergure sur l'ensemble de son territoire. Une étape importante dans un développement maîtrisé de notre station, qui vise à renforcer et diversifier son attractivité touristique.

Comme évoqué lors de nos réunions publiques d'avril et juin 2016, au Chinaillon, l'aménagement de la place vient créer une centralité qui lui faisait défaut, tout en conférant au piéton une priorité sur la voiture et au visiteur un belvédère sur la montagne. Cet aménagement, qui comprend la réfection des réseaux, s'accompagne de la réouverture du Roc des Tours en décembre 2016. Les travaux de requalification de

l'espace public seront définitivement achevés au printemps prochain.

Au village, c'est précisément la maison du tourisme qui connaît des travaux importants de reconfiguration et de mise aux normes, afin de mieux accueillir le public et répondre à ses nouvelles missions. En effet, l'association office de tourisme a été dissoute pour laisser la place au 1^{er} décembre 2016 à une société d'économie mixte "Le Grand-Bornand Tourisme", qui intègre en outre la centrale de réservation et la partie de l'office municipal des sports consacrée aux événements sportifs et activités touristiques. Cette organisation permettra d'optimiser coûts et performance et d'affronter une concurrence toujours plus rude, en partenariat avec les stations des Aravis, le bassin d'Annecy et la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Le secteur de la patinoire connaît également un nouveau visage avec la démolition du bâtiment Marie-Liesse, puis sa reconstruction au printemps 2017, afin de valoriser les activités de la patinoire et offrir de nouveaux locaux aux sportifs et jeunes du ski-club et du foyer de ski de fond.

Le domaine alpin est loin d'être oublié puisque c'est un investissement sans précédent sur nos infrastructures "neige de culture" avec leur renforcement et leur extension sur le secteur du Maroly, avec une nouvelle unité de production permettant d'enneiger à terme, en 100 heures, 60% de notre domaine skiable. Les travaux du plateau du Rosay et l'installation d'un tapis offriront quant à eux un véritable secteur débutant en altitude, permettant enfin une liaison gravitaire avec la piste des Envers. Vous trouverez le détail de ces travaux dans les pages de cette lettre d'actualité.

La fin d'année sera également marquée par la poursuite de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme, qui sera mis à l'enquête publique au cours de l'année 2017.

Bien entendu, ces réalisations ne seraient possibles sans des efforts de gestion incontournables, le contexte budgétaire des collectivités demeurant extrêmement contraint. C'est pourquoi, nous poursuivons notre travail avec les élus de nos communes voisines des Aravis et avec la Communauté de Communes, dans l'objectif d'optimiser au mieux, notamment sur le plan financier, les transferts de compétence vers l'intercommunalité.

Je vous souhaite une excellente fin d'année et un bon début de saison.

André PERRILLAT-AMÉDÉ
Maire du Grand-Bornand

CHACQUE ANNÉE, LA COMMUNE CONSACRE ENVIRON 1,5 MILLION D'EUROS AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET DU MATÉRIEL, HORS DOMAINE SKIABLE. OUTRE CET INVESTISSEMENT COURANT, L'ANNÉE 2016 EST MARQUÉE PAR DES CHANTIERS D'AMPLEUR RÉALISÉS À L'ÉTÉ ET À L'AUTOMNE, AUSSI BIEN AU VILLAGE QU'AU CHINAILLON. ILS CONCERNENT À LA FOIS LE DOMAINE SKIABLE ET L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DE LA COMMUNE.

AU CHINAILLON, DES TRAVAUX IMPORTANTS DE MODERNISATION DU SECTEUR DÉBUTANTS DU ROSAY ONT ÉTÉ ENTREPRIS DÈS LA MI-AOÛT.



Ce secteur très fréquenté ne jouit pas d'une configuration optimale : les évolutions des débutants (enfants et adultes) ne se font pas dans des conditions de confort satisfaisantes pour l'apprentissage du ski, et les nombreuses circulations sont compliquées par l'absence de liaison gravitaire vers la piste des Envers.

Le projet de modernisation du plateau du Rosay est dès lors conçu comme un nouveau front de neige en altitude. Il offrira ainsi un véritable secteur d'apprentissage du ski à l'arrivée de la télécabine, un retour à la gare de la télécabine Rosay depuis la plateforme de départ des télésièges Lachat et Languières, et un basculement direct sur les Envers depuis l'arrivée de la télécabine.

Les aménagements consistent à :

- Créer deux zones d'apprentissage en proximité directe de l'arrivée de la télécabine, l'une réservée à l'école de ski, l'autre dédiée à tout public desservie par un tapis (couvert, à bande de circulation large, et d'une longueur de 200 m) ;
- Terrasser d'une part les terrains pour permettre les liaisons gravitaires entre les secteurs et notamment vers la piste des Envers, et reprofiler d'autre part les pistes existantes pour améliorer la skiabilité et les capacités pour le service du damage à récupérer de la neige ;
- Sécuriser l'ensemble du plateau en neige de culture (réseaux et enneigeurs).



Le coût prévisionnel du projet s'élève à 1 150 000 € et des demandes de subvention ont été déposées auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie.

L'AUTRE GRAND CHANTIER DU SECOND SEMESTRE 2016 SUR LE DOMAINE SKIABLE EST L'EXTENSION ET LA MODERNISATION DU RÉSEAU NEIGE DE CULTURE.



Il s'agit de mettre en œuvre le schéma directeur de l'enneigement sur les années 2016 à 2018, pour optimiser les délais de production en cas de période de froid réduite, pour renforcer les réseaux sur les secteurs stratégiques et couvrir de nouveaux secteurs ou sécuriser les liaisons. C'est un investissement majeur et incontournable pour l'attractivité de la station.

Les travaux ont consisté à créer une nouvelle salle de production sur le secteur du Maroly, avec un pompage immergé dans le lac du Maroly, à créer les réseaux de liaisons notamment avec les téléskis de Prarian, à reprendre le réseau neige de la piste des Tarines et à créer les réseaux neiges de la piste des Chardons blancs (2016), puis de la piste 2000, de la piste des Airelles, de la piste de la Duché (2017-2018), et à reprendre l'alimentation en eau de la salle des machines principale (2018).

L'ensemble des travaux 2016-2018 représente un coût prévisionnel de 4 300 000 €. Des subventions importantes ont été obtenues, l'une auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes au titre du plan neige, pour 600 000 €, l'autre auprès du Conseil départemental de la Haute-Savoie au titre du plan tourisme, pour 600 000 € également.



AU CHINAILLON TOUJOURS, LES TRAVAUX DE LA PLACE DU CENTRE ONT DÉBUTÉ AU PRINTEMPS ET SE SONT POURSUIVIS À L'AUTOMNE.

Il s'agit d'en harmoniser le cadre de vie pour créer une véritable centralité au Chinaillon, en cohérence avec l'aménagement du village de Lessy et l'ouverture en décembre 2016 de l'hôtel 4 étoiles du Roc des Tours, tout en opérant une remise à neuf des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales. La conception de cette place permet ainsi de faire coexister circulation, stationnement et cheminement piétonnier ; il s'agit d'en faire à terme un point de rassemblement agréable, offrant un panorama sur le domaine skiable.

Des subventions ont été sollicitées auprès de l'État, du Conseil départemental de la Haute-Savoie et de l'Agence de l'eau pour le financement de ce projet qui s'élève à 1 530 000 € H.T. L'Agence de l'eau a accordé une subvention de 334 520 €, et le Conseil départemental une subvention de 103 334 €.

AU CENTRE-VILLAGE, LE CHANTIER DE LA RENTRÉE 2016 A CONCERNÉ LA RESTRUCTURATION DE LA MAISON DU TOURISME AU GRAND-BORNAND, QUI N'AVAIT PLUS CONNU DE RÉFECTION DEPUIS 25 ANS.



Ce bâtiment, qui accueillait également l'office municipal des sports et des loisirs, les écoles de ski (alpin et fond) et la société des remontées mécaniques, ne répondait plus aux normes d'accessibilité ni d'ergonomie en matière d'accueil du public. Il convenait donc d'en faire un lieu à la hauteur du positionnement touristique de notre station.

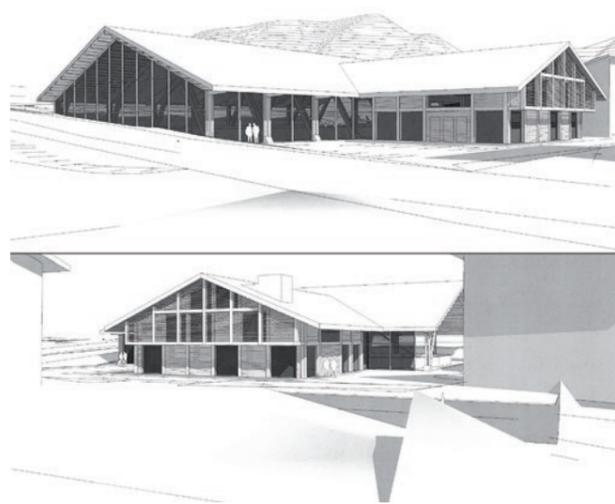
La restructuration du bâtiment de l'office de tourisme consiste dès lors, grâce à une extension et une modification de l'entrée et de la façade extérieure, à le rendre plus identifiable par le public, à améliorer les conditions d'accueil des visiteurs, et à privilégier des espaces pour la commercialisation des prestations et notamment des forfaits de remontées mécaniques. À cette occasion, l'accessibilité et la maîtrise de la facture énergétique sont améliorées.

L'ambition est aussi de permettre à notre clientèle d'accéder aux banques d'accueil sur un même niveau. La vente des forfaits de ski se situe désormais dans un espace dédié, autorisant un accès indépendant sur une plage horaire étendue.

Le coût des travaux est de 1 064 066 € H.T. et une subvention a été sollicitée auprès de l'État.

AU VILLAGE, C'EST LA REQUALIFICATION DU SECTEUR MARIE-LIESSE QUI A ÉTÉ ENTREPRISE À L'AUTOMNE AVEC LA DÉMOLITION DU BÂTIMENT MARIE-LIESSE.

Vieillissant, le bâtiment n'était en effet plus aux normes de sécurité et ne correspondait plus aux besoins de ses utilisateurs. Partant de ce constat, la commune entend faire de ce secteur, qui se situe en accès direct du centre-village, une véritable porte d'entrée de la station pour les activités hivernales (ski nordique, raquettes, biathlon) et estivales (randonnées, découvertes de la faune et de la flore...). Le public visé est à la fois le grand public et les sportifs évoluant au sein du skiclub et du foyer de ski de fond.



Le projet de requalification du secteur Marie-Liesse consiste donc en :

- La démolition du chalet « Marie-Liesse ».
- La construction d'un bâtiment d'accueil pour la patinoire, le skiclub et le foyer de ski de fond.
- La réalisation d'une salle à usage sportif.
- La réalisation d'aménagements extérieurs (accès, stationnement, signalétique...).

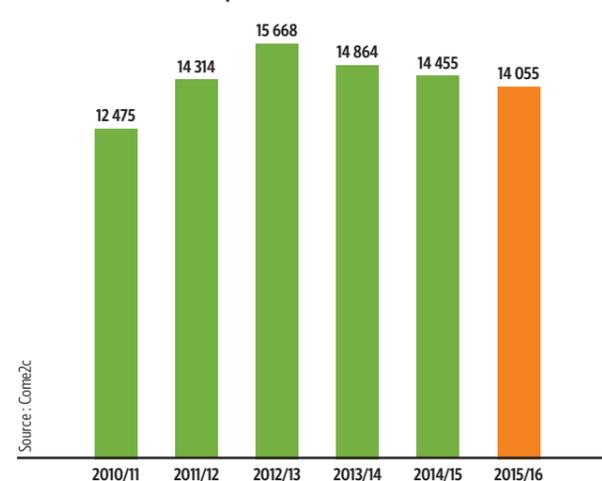
Le coût prévisionnel du projet s'élève à 1 056 000 € H.T. Une subvention a été obtenue de l'État à hauteur de 144 000 € et une autre a été sollicitée auprès du Conseil départemental à hauteur de 288 000 €.

SAISON D'HIVER 2015/2016

La saison d'hiver 2015/2016 a connu un bon départ mais avec des vacances de fin d'année difficiles (liaisons maintenues sur un domaine skiable réduit) en raison d'un anticyclone persistant jusqu'au 15 janvier. Les vacances d'hiver connurent en revanche une bonne fréquentation en dépit du mauvais temps, et la fin de saison fut une bonne surprise.

On a ainsi observé un nombre de passages sur les remontées mécaniques en recul de 5,8% par rapport à la saison précédente. La baisse du chiffre d'affaires a néanmoins pu être limitée à 2,8%, à 14 055 000 € TTC. En raison de la météo capricieuse, on note une adaptation des habitudes des clients : les forfaits 6 jours sont en effet en baisse dans la constitution du chiffre d'affaires, au profit des forfaits journée et des forfaits 4 heures.

Évolution du chiffre d'affaires de la société des remontées mécaniques en milliers d'euros TTC



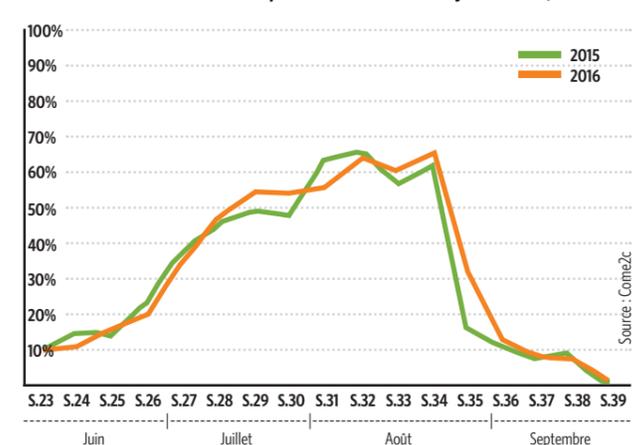
Au final, la SAEM des remontées mécaniques, grâce notamment à des efforts de gestion, est parvenue à dégager un excédent de 100 000 €.

SAISON D'ÉTÉ 2016

S'agissant de la saison d'été 2016, la fréquentation du secteur professionnel affiche une hausse de 4% des séjours (sur la base d'un taux de participation de 79% des hébergeurs à l'enquête de l'observatoire économique menée pour le compte du SIMA et de la station). L'essentiel des gains a été constaté sur le début du mois de juillet et la seconde quinzaine du mois d'août.

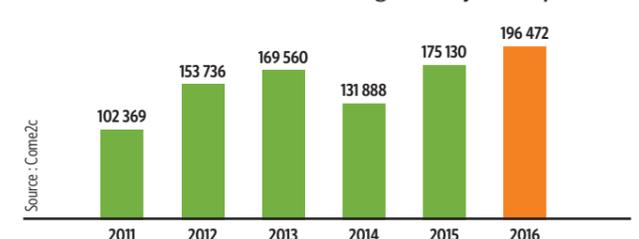
Le secteur locatif a progressé de 6,6%, tandis que le secteur hôtelier est en hausse de 1,1% et les clubs, centres de vacances et camping est en retrait de 4,5%.

Évolution du secteur professionnel en séjours : +4,0%



Quant au chiffres d'affaires des remontées mécaniques pour les passages piétons de l'été 2016, il est en progression :

Remontées Mécaniques - Passages Piétons : chiffre d'Affaires en euros TTC enregistré de juin à septembre



L'EXÉCUTION DU BUDGET : UNE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT MAINTENUE SANS HAUSSE DES IMPÔTS

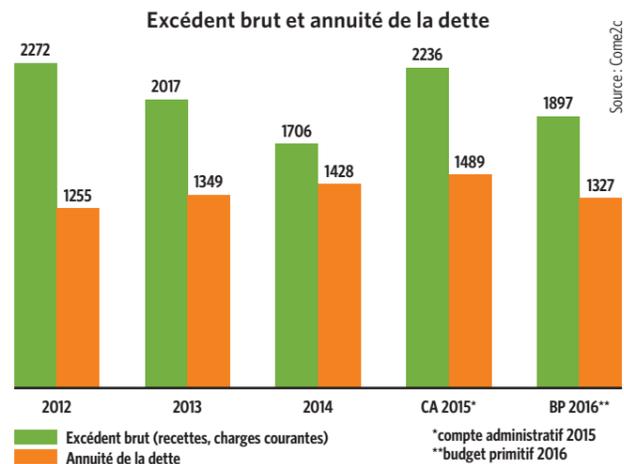
La baisse des concours financiers de l'État continue d'impacter fortement et durablement le budget de la Commune du Grand-Bornand.

Pour mémoire, il s'agit pour l'État de réaliser 12,5 milliards d'euros d'économies sur ses concours aux communes, intercommunalités, régions et départements entre 2013 et 2017. L'État est lui-même mis à contribution, ainsi que les caisses d'assurance maladie et de retraites.

Pour le Grand-Bornand, avec la conjugaison de la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et du prélèvement au titre du Fonds de péréquation sur les ressources intercommunales et communales (FPIC), cela représentera une perte de ressources de 1 033 000 € en 2017 par rapport à 2012 sur le budget principal de la commune.

Il s'agit dès lors, pour préserver malgré tout une capacité d'investissement tout en n'augmentant pas les impôts locaux, de réaliser des efforts de gestion importants. Sur l'exercice 2015, ils ont porté leurs fruits avec une baisse des dépenses courantes de -10%, une baisse des subventions de -11,5%, une baisse des participations de -4,7%, et une stabilisation des frais de personnel à +0,4%.

Cela a permis d'atteindre un excédent brut (recettes courantes moins charges courantes) de 2 236 000 €, permettant de financer le remboursement de l'annuité de la dette (capital et intérêts, soit 1 489 000 € en 2015) : le solde est dès lors utilisé pour contribuer à financer les investissements (c'est l'autofinancement), au même titre que l'emprunt, les cessions foncières, le fonds de compensation de la TVA et les subventions à l'investissement.



Sur la période 2015/2019, le plan pluriannuel d'investissement envisage un montant d'investissement de 22 792 000 € sur le budget principal. Si ce chiffre peut sembler important, il faut garder à l'esprit que la Commune a nécessairement besoin de consacrer annuellement entre 1,5 et 2 millions d'euros pour le seul entretien courant de sa voirie, de ses bâtiments et de ses équipements ou matériels.

Les efforts de gestion devront donc être maintenus à l'avenir, étant entendu que la réduction des contributions de l'État, si elle ralentit en 2017, ne cessera pas pour autant.

UNE NOUVELLE AMBITION POUR LE TOURISME

Un diagnostic de l'organisation de la station a été engagé en 2015, en vue d'élaborer une nouvelle gouvernance de la station pour mieux fédérer les acteurs, institutionnels et socioprofessionnels.

Il s'agit en effet de s'adapter à une concurrence toujours plus vive et à la réduction des marges de manœuvre budgétaires de la Commune, tout en répondant aux nouvelles attentes de la clientèle.

Les conclusions du diagnostic préconisent ainsi la création d'une société d'économie mixte (SEM) à qui seront confiés la promotion, le développement commercial et l'exploitation des activités touristiques de la station, et plus précisément :

- Les missions fondamentales d'un office de tourisme (accueil, information, promotion touristique).
- L'animation, l'organisation d'événements.
- La structuration de l'offre touristique.
- La commercialisation et l'organisation et la vente de séjours.
- La gestion d'équipements touristiques.

Afin que la Commune puisse mieux coordonner ces intervenants et mener une politique touristique et commerciale plus efficace, il a été décidé de créer une structure unique, sous la forme de la société d'économie mixte évoquée, dénommée "Le Grand-Bornand tourisme". Celle-ci reprend les activités de l'association office du tourisme, celles de Grand-Bornand Réservation et une partie de celles de l'OMSL (celui-ci subsistant dans son rôle auprès du skiclub et des associations), activités autrefois éparpillées. Les contrats de travail sont transférés automatiquement à la nouvelle SEM, ainsi que les contrats de prestations, les matériels et les locaux.

Son actionnariat est composé de la Commune (à hauteur de 75%), de la SEM des remontées mécaniques (10%), et de socio-professionnels (15%). Ces derniers sont ceux qui exercent une activité professionnelle, économique ou associative en lien avec le tourisme sur la station, et sont domiciliés ou assujettis fiscalement sur la commune, et qui ont manifesté la volonté d'être actionnaires. On retrouve majoritairement parmi eux des adhérents de l'OT associatif. De façon à anticiper le début de la saison d'hiver, la SEM "Le Grand-Bornand tourisme" est opérationnelle depuis le 1^{er} décembre 2016.

AIDE EXCEPTIONNELLE DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN FAVEUR DE L'HÔTELLERIE INDÉPENDANTE

L'hôtellerie est depuis plusieurs années confrontée à de multiples difficultés (mises aux normes, retard d'investissement, problématiques d'emploi, accès au financement, etc.) et à de profonds bouleversements liés notamment à l'évolution des attentes de la clientèle.

Grâce à une subvention exceptionnelle de 1 000 000 € qui permettra aux établissements indépendants de trouver des solutions à leurs besoins en investissements et en rénovations, le Conseil Régional soutient, dès à présent, leurs projets sur l'ensemble de son territoire.

Pour constituer votre demande d'aide, contactez à la Région : Delphine Girault, Chargée de mission, Direction du Tourisme. Tél. 04 26 73 63 85 Delphine.GIRAULT@auvergnerhonealpes.eu



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Un nouveau Conseil municipal des jeunes a été élu le 9 décembre 2016. Fondé sur la pédagogie et la citoyenneté, ce dispositif permet à nos enfants de contribuer à l'amélioration de la vie au village et au bien-être des Bornandins en proposant des projets d'amélioration de notre cadre de vie ou des actions civiques.

Le Conseil municipal des jeunes : Valentin HUDRY maire, Maya FAVRE-BONVIN (1^{ère} adjointe), Swan FAVRE-BONVIN (2^e adjoint), Titouan DELOCHE (3^e adjoint), Kim ANTHOINE-MILHOMME, Nelly BASTARD-ROSSET, Quentin FAVRE-FELIX, Fiorine MANIGLIER, Lucas PERRISSIN-FABERT. Les élus : André PERRILLAT-AMÉDÉ, Hélène MULATIER-GACHET, Laetitia SOCQUET-CLERC.

LE PLAN LOCAL DE L'URBANISME

Le 30 août 2016, s'est tenue à l'Espace Grand-Bo la 2nde réunion publique consacrée au PLU. Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), qui est le projet politique du plan local d'urbanisme, va être achevé tout prochainement avec la mise au point des enveloppes constructibles et débattu en Conseil municipal, ainsi que le veut la loi, en fin d'année 2016/début d'année 2017.

Rendez-vous sur : www.plu-legrandbornand.fr



RELEVAGE DE L'ORGUE



L'orgue de l'église Notre Dame de l'Assomption est unique à l'échelle du département avec ses 40 jeux et son buffet superbement sculpté. L'instrument a récemment fait les frais d'une opération de relevage, chantier de restauration consistant en son démontage complet avant nettoyage. Programmée à raison d'une fois tous les 25 ans, cette opération spectaculaire a été menée par le facteur d'orgue Jacques Nonnet, à la tête de la maison Giroud, dont l'intervention aura duré plus d'un mois. Le dimanche 27 novembre, un concert exceptionnel a été donné par deux organistes de renom, Arthur Saunier et Brice Montagnoux, pour célébrer la nouvelle jeunesse de l'orgue.

LA COUPE DU MONDE DE BIATHLON : APPEL AUX BÉNÉVOLES

Du 11 au 17 décembre 2017, la station du Grand-Bornand et la ville d'Annecy accueilleront la deuxième coupe du monde de biathlon dans l'histoire de la discipline en France. Les meilleurs biathlètes mondiaux s'affronteront sur le stade international Sylvie Becaert au cœur du village du Grand-Bornand. Pour la réussite de cet événement sportif et populaire exceptionnel (la première édition en 2013 avait accueilli 30 000 spectateurs dont 23 000 payants), la station du Grand-Bornand a besoin une nouvelle fois de la participation des bénévoles (450 !). L'appel est lancé, faites-vous connaître auprès de l'office du tourisme.



LA CCVT COMMUNIQUE : DES AIDES POUR RÉNOVER SON HABITAT



C'est l'objectif d'une opération ambitieuse, lancée par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), qui a démarré à l'été 2016 pour une durée de trois ans.

Ce sont des aides financières, le principe étant de subventionner une partie importante du montant des travaux que

les propriétaires réaliseront.

Vous êtes propriétaire ? Vous souhaitez bénéficier de ces aides financières ? Il vous faut monter un dossier de demande de subvention.

N'hésitez pas à joindre le Cabinet URBANIS :
par téléphone : 04 79 33 21 26 du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le vendredi de 9h à 12h
par mail : chambery@urbanis.fr

LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE O DES ARAVIS : UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

La commune a décidé de confier la gestion de son service eau et assainissement à O des Aravis à compter du 1^{er} Janvier 2017.



O des Aravis intervient également pour La Clusaz et St-Jean-de-Sixt. Depuis plus de 20 ans, les trois communes travaillent ensemble sur la gestion de l'eau. Elles partagent en effet les mêmes valeurs et une expertise forte. Cela permet de répondre aux enjeux environnementaux et économiques, de renforcer un service public de proximité et la solidarité sur le territoire.

Cette société publique locale sera dorénavant votre interlocuteur pour toutes les questions relatives à ce service, notamment pour l'abonnement, la facturation, le dépannage...

Pour les abonnés, habitants permanents et secondaires, qui sont en prélèvement automatique auprès du Trésor public pour leur facture d'eau et d'assainissement, il leur faut contacter la SPL pour établir désormais ce prélèvement à son profit.

Comment contacter O des Aravis
(à partir du 1^{er} Janvier 2017) : www.odesaravis.com
Téléphone : 04 50 10 10 70 (24h/7j)
Bureaux : 58 route de La Clusaz - BP 12
F-74450 Saint-Jean-de-Sixt
Ouverture du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

■ L'Actualité Lettre d'information municipale ■ Directeur de publication : **André Perrillat-Amédé** ■ Rédaction : **Mairie du Grand-Bornand** ■ © Photos et illustrations : **Mairie du Grand-Bornand ; OT Grand-Bornand ; Gilbert Fournier-Bidoz ; Architectes Maisonnet Locatelli ; M.A.Verpaelt** ■ Graphisme : **exatypo.com (74)** ■ Impression : **Kalistene (74)** ■



Imprimé avec encres végétales
sur papier issu de forêts
durablement gérées